

2013-06-24

2012-4592

Carton

Precor^{MD} EC

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Empêche l'émergence des puces adultes
à l'intérieur des bâtiments

COMMERCIAL

AVERTISSEMENT:

IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

GARANTIE: (S)-Méthoprène 1,2%

N° D'ENREGISTREMENT 21573 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE CARTON AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET: 10 x 10 flacons de 30 mL

Wellmark International

100 Stone Road West, bureau 111, Guelph, Ontario N1G 5L3

1(800) 688-7378

INTRODUCTION: Precor EC agit contre les puces immatures des chiens et chats, en les empêchant de se développer en puces adultes. Les œufs déposés dans les endroits traités, tout comme les larves qui y circulent, ne se métamorphosent pas en puces adultes. Ce produit n'a toutefois pas d'effet sur les puces qui ont déjà atteint le stade de pupes ou d'adultes.

Ne pas mélanger ce produit avec des substances autres que celles qui sont indiquées sur cette étiquette. Lorsqu'il est pulvérisé sur des surfaces où on trouve des puces, telles que les moquettes, tapis, meubles capitonnés et lieux de repos des animaux de compagnie, PRECOR EC empêche l'émergence des puces adultes pendant 210 jours.

Il est important d'éliminer les puces qui sont sur l'animal afin d'empêcher que de nouvelles puces adultes ne pénètrent dans la maison. Si ce produit est utilisé et que l'animal est infesté de puces, l'animal devrait être traité avec un produit anti-puces efficace afin d'empêcher l'introduction de puces adultes à l'intérieur de la maison.

MODE D'EMPLOI:

PRÉPARATION ET APPLICATION DU PRODUIT: Préparer une solution de vaporisation en ajoutant 30 millilitres de PRECOR EC à 4 litres d'eau. Pour préparer cette solution, remplir partiellement d'eau le contenant pour le mélange, puis ajouter la quantité

recommandée de PRECOR EC, agiter et compléter le remplissage. La solution de vaporisation devrait être employée dans les 48 heures suivant sa préparation. Toujours agiter avant de pulvériser. Appliquer à un taux de 4 litres de solution par 140 mètres carrés de superficie (soit environ $1\ 500\text{ pi}^2$) à l'aide de n'importe quel pulvérisateur à basse pression habituellement utilisé pour les locaux. Traiter tous les endroits pouvant héberger des puces, y compris les tapis, les meubles, les lieux de repos des animaux de compagnie et les carpettes. Vaporiser sous les coussins des meubles capitonnés.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION: Entreposer dans un endroit frais. 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. Suivre les instructions provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du récipient avant son élimination. 3. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel. 4. Éliminer le récipient vide conformément aux exigences provinciales. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Cause une irritation des yeux. NE PAS mettre dans les yeux. Cause une irritation de la peau. NE PAS mettre sur la peau. Bien se laver les mains après l'usage. Ne pas utiliser à proximité des aliments ou des ustensiles de cuisine. Éloigner les humains et les animaux lors du traitement. Éviter le contact avec les surfaces traitées tant que le produit n'est pas sec. Ne pas utiliser dans les établissements d'alimentation (y compris les usines de transformation des aliments, les entrepôts de produits alimentaires, les restaurants et autres établissements commerciaux de conditionnement des aliments). Dans les habitations privées, retirer des lieux ou couvrir tous les aliments avant de pulvériser. Après l'application, laver toutes les surfaces traitées qui pourraient entrer en contact avec les aliments. Ne pas utiliser dans des lieux réservés à l'entreposage ou à la production des denrées alimentaires. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial lors des opérations de mélange et de chargement, application, nettoyage et des réparations.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec la peau : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter symptomatiquement. Le produit contient un distillat de pétrole.

Le vomissement peut provoquer une pneumonie par aspiration.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Precor est une marque déposée de Wellmark International.
HOTLINE 1-800-688-7378

Precor^{MD} EC

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Empêche l'émergence des puces adultes
à l'intérieur des bâtiments

COMMERCIAL
AVERTISSEMENT:
IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

GARANTIE: (S)-Méthoprène 1,2%
N° D'ENREGISTREMENT 21573 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE CARTON AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET: 10 x 10 flacons de 30 mL

Wellmark International
100 Stone Road West, bureau 111, Guelph, Ontario N1G 5L3
1(800) 688-7378

INTRODUCTION: Precor EC agit contre les puces immatures des chiens et chats, en les empêchant de se développer en puces adultes. Les œufs déposés dans les endroits traités, tout comme les larves qui y circulent, ne se métamorphosent pas en puces adultes. Ce produit n'a toutefois pas d'effet sur les puces qui ont déjà atteint le stade de pupes ou d'adultes.

Ne pas mélanger ce produit avec des substances autres que celles qui sont indiquées sur cette étiquette. Lorsqu'il est pulvérisé sur des surfaces où on trouve des puces, telles que les moquettes, tapis, meubles capitonnés et lieux de repos des animaux de compagnie, PRECOR EC empêche l'émergence des puces adultes pendant 210 jours.

Il est important d'éliminer les puces qui sont sur l'animal afin d'empêcher que de nouvelles puces adultes ne pénètrent dans la maison. Si ce produit est utilisé et que l'animal est infesté de puces, l'animal devrait être traité avec un produit anti-puces efficace afin d'empêcher l'introduction de puces adultes à l'intérieur de la maison.

MODE D'EMPLOI:

PRÉPARATION ET APPLICATION DU PRODUIT: Préparer une solution de vaporisation en ajoutant 30 millilitres de PRECOR EC à 4 litres d'eau. Pour préparer cette solution, remplir partiellement d'eau le contenant pour le mélange, puis ajouter la quantité

recommandée de PRECOR EC, agiter et compléter le remplissage. La solution de vaporisation devrait être employée dans les 48 heures suivant sa préparation. Toujours agiter avant de pulvériser. Appliquer à un taux de 4 litres de solution par 140 mètres carrés de superficie (soit environ $1\ 500\ \text{pi}^2$) à l'aide de n'importe quel pulvérisateur à basse pression habituellement utilisé pour les locaux. Traiter tous les endroits pouvant héberger des puces, y compris les tapis, les meubles, les lieux de repos des animaux de compagnie et les carpettes. Vaporiser sous les coussins des meubles capitonnés.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION: Entreposer dans un endroit frais. 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. Suivre les instructions provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du récipient avant son élimination. 3. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel. 4. Éliminer le récipient vide conformément aux exigences provinciales. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Cause une irritation des yeux. NE PAS mettre dans les yeux. Cause une irritation de la peau. NE PAS mettre sur la peau. Bien se laver les mains après l'usage. Ne pas utiliser à proximité des aliments ou des ustensiles de cuisine. Éloigner les humains et les animaux lors du traitement. Éviter le contact avec les surfaces traitées tant que le produit n'est pas sec. Ne pas utiliser dans les établissements d'alimentation (y compris les usines de transformation des aliments, les entrepôts de produits alimentaires, les restaurants et autres établissements commerciaux de conditionnement des aliments). Dans les habitations privées, retirer des lieux ou couvrir tous les aliments avant de pulvériser. Après l'application, laver toutes les surfaces traitées qui pourraient entrer en contact avec les aliments. Ne pas utiliser dans des lieux réservés à l'entreposage ou à la production des denrées alimentaires. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial lors des opérations de mélange et de chargement, application, nettoyage et des réparations.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec la peau : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter symptomatiquement. Le produit contient un distillat de pétrole.

vomissement peut provoquer une pneumonie par aspiration.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Precor est une marque déposée de Wellmark International.

Bottle October 2008

Precor^{MD} EC

COMMERCIAL

AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

GARANTIE: (S)-Méthoprène ... 1,2%
N° D'ENREGISTREMENT 21573 LOI SUR LES
PRODUITS ANTIPARASITAIRES
LIRE L'ÉTIQUETTE ET DE CARTON AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET: 30 MI

Wellmark International, 100 Stone Road West, bureau 111, Guelph ON N1G 5L3
1-800-688-7378

Precor est une marque déposée de Wellmark International.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))